

La statistique publique à l'écoute des utilisateurs : cap sur 2028 !

Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) est chargé d'assurer la concertation entre utilisateurs et producteurs de statistiques publiques. Pour faire émerger les nouveaux besoins d'information et les préoccupations des utilisateurs, le CNIS mène tous les cinq ans une analyse prospective des besoins à couvrir à moyen terme. Un tel exercice a été mené en 2023 et a abouti à la définition d'un programme pour le CNIS couvrant la période 2024-2028. Parmi les axes majeurs de développement inscrits à l'agenda du CNIS, on peut citer le suivi de la transition écologique qui nécessite un changement de paradigme, une approche multi-facettes, ou l'observation des inégalités dans toutes leurs composantes (revenus et patrimoine, accès aux services publics, transmissions des inégalités, inégalités territoriales...) mais également la mobilisation de nouvelles sources de données administratives ou privées, ou les appariements de sources de données.

Le 24 janvier 2024, le CNIS réuni en assemblée plénière a adopté officiellement son programme 2024-2028. Ce programme de moyen terme, défini pour une période de 5 ans, joue un rôle important dans le fonctionnement du CNIS et le programme de travail des producteurs de la statistique publique. Par les avis qu'il émet pour chaque commission thématique¹, il oriente ses travaux et ceux des services producteurs associés ; il favorise les échanges entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique officielle sur des thèmes choisis de façon concertée ; il permet également de créer des synergies entre les services producteurs autour

de thèmes communs et encourage le dialogue entre producteurs de données privées et ceux de la statistique officielle.

La préparation du programme de moyen terme est un moment privilégié dans la vie du CNIS dans la mesure où elle favorise le dialogue entre les différents acteurs de la statistique publique, et incite les utilisateurs, qu'il s'agisse d'utilisateurs avertis ou du grand public, à exprimer leurs besoins par différents canaux. C'est aussi un moment pour revenir sur les cinq années qui viennent de s'écouler et tirer les enseignements de la mise en œuvre du programme qui s'achève.

¹ Le CNIS compte parmi ses instances 7 commissions thématiques portant sur les statistiques démographiques et sociales (commission démographie et questions sociales), l'emploi (commission emploi, qualifications et revenus du travail), les services publics (commission services publics, services aux publics), l'environnement (commission environnement et développement durable), l'économie (commission entreprises et stratégies de marché et commission système financier et financement de l'économie) et les territoires (commission territoires) ainsi qu'une commission non ouverte au public (la commission nationale d'évaluation du recensement de la population).

La transition écologique sera abordée sous l'angle de la biodiversité, de la ressource en eau, de la sobriété, de la mesure de la rénovation énergétique des bâtiments, de l'impact des mobilités sur les émissions de CO₂, des liens entre les inégalités socioéconomiques et le changement climatique et enfin le lien entre santé et environnement. Il s'agira aussi de documenter l'inégal impact de la transition écologique sur les ménages selon leur mode de vie, leur revenu et conditions de vie, de suivre les compétences environnementales nécessaires en lien avec l'adaptation des métiers vers les métiers « verts », d'éclairer le rôle des entreprises dans la transition écologique, d'observer les transformations du système agricole et des industries agro-alimentaires, de mesurer les risques financiers liés au changement climatique, et d'observer la vulnérabilité des territoires. L'assemblage de ces différents aspects, comme les pièces d'un puzzle, donnera une bonne image de l'impact de la transition écologique sur tous les aspects de la vie économique et sociale.

Au croisement des thèmes de la transition écologique et des inégalités, le programme 2024-2028 offre une tribune au service statistique public, en particulier à l'Insee, pour présenter régulièrement les travaux novateurs en matière de comptes nationaux « augmentés » en ce qu'ils prennent en compte la dégradation environnementale (mesure de l'empreinte carbone) et la distribution des revenus (comptes distributionnels par catégories de ménages)

La transformation numérique est également un phénomène majeur de nature à modifier en profondeur l'économie et la société, ainsi que la façon de produire les statistiques. Les thèmes de la fracture numérique, de l'évolution des modes de consommation, des compétences numériques, des nouvelles formes d'emploi liées au développement du numérique, la contribution du numérique à la croissance et le développement de la fintech seront abordés pour enrichir l'information statistique sur ce sujet.

La crise sanitaire, outre les changements d'organisation qu'elle a occasionnés dans le système statistique public, aura également mis sur le devant de la scène certains thèmes dont le programme du Cnis se fait l'écho. C'est d'abord le cas du thème de la santé qui sera abordé sous l'angle des inégalités de santé, du handicap en lien avec les conditions de travail, du lien entre santé et environnement ou de l'offre et de la qualité du système de santé. Le traitement de cette thématique donnera lieu à une concertation spécifique des différentes parties prenantes et s'inscrira en continuité avec des travaux européens menés sur ce sujet.

Le thème de la jeunesse a été également mis en avant avec la crise sanitaire. Ce sujet sera exploré sous l'angle de l'analyse des parcours des jeunes dans le système éducatif et leur insertion dans le monde professionnel, leurs conditions de vie et de revenu, et aussi du parcours des jeunes en prise avec la justice.

A l'autre bout de l'échelle de l'âge, les seniors feront également l'objet d'une attention particulière, qu'il s'agisse de documenter leurs conditions de vie et niveau de revenu, la transition de l'emploi à la retraite et le travail des seniors ou la prise en charge des personnes âgées par les politiques publiques.

La crise sanitaire a amplifié des phénomènes émergents dans l'organisation du travail, tels que la mise en place du télétravail, le travail des plateformes numériques ou encore les mobilités des personnes et les trajectoires résidentielles des ménages qui constituent de forts enjeux d'aménagement du territoire.

Un éclairage multifocal sur les services publics documentera les inégalités d'accès aux services publics, les conditions de travail des personnels, les services publics locaux et une réflexion sera menée sur la mise en place d'indicateurs de qualité des services publics. Les services producteurs rattachés à des ministères en prise avec le public (santé, éducation, justice, sécurité intérieure...) seront amenés à travailler en

synergie pour contribuer à la réflexion sur ces différentes facettes de la qualité des services publics et répondre à une demande sociale forte.

Des thématiques nouvelles ou pas abordées depuis longtemps au sein du CNIS ont émergé. C'est le cas de la maltraitance des personnes vulnérables sur laquelle le CNIS a déjà commencé à plancher par l'intermédiaire de la mise en place d'un groupe de travail qui réunit les parties prenantes du secteur, utilisateurs et producteurs de données. Dans le domaine social, il s'agira également de mieux observer l'univers du « care » sous différents aspects : les proches aidants, les services à la personne et les particuliers employeurs. Dans le domaine des statistiques économiques seront traitées la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature d'activités, la NAF 2025, sous l'angle de son impact sur les statistiques économiques, et l'économie bleue (liée à la mer) dont le suivi nécessite une harmonisation des données souvent dispersées et des travaux pour en mesurer le périmètre.

Au-delà de ces thèmes, le programme de moyen terme reflète également l'offre de l'appareil statistique public, de la multiplicité des sources existantes, qu'il s'agisse de sources d'enquêtes, de sources administratives ou de données privées, de la nécessité d'en améliorer la qualité, de les combiner entre elles, voire de les compléter, plutôt que de vouloir créer ex nihilo de nouvelles remontées d'information. Il souligne plus que jamais la nécessité pour les producteurs, de la statistique officielle ou de données alternatives, de se coordonner, mais également celle de mieux communiquer sur les statistiques existantes. Deux avis généraux portent donc sur la méthode et proposent de donner un cadre à l'utilisation des nouvelles sources de données, notamment privées et une déontologie aux appariements de données individuelles pour en assurer un haut niveau de sécurité, le respect de principes éthiques et une bonne information du public, dans la suite des recommandations du groupe de concertation sur le projet de répertoire statistique des individus et des



logements (Résil). Le dernier avis répond à une demande forte des utilisateurs d'être mieux orientés pour se repérer dans l'offre de statistiques publiques et suggère de poursuivre les efforts de pédagogie vis-à-vis des utilisateurs.

Un programme par et pour les utilisateurs

La préparation du programme de moyen terme est conçue pour donner la parole à l'ensemble des parties prenantes qui alimentent régulièrement les débats et réflexions menées dans les instances du CNIS, les utilisateurs « avertis » de la statistique publique (utilisateurs institutionnels représentant de ministères, des hauts conseils, d'organismes publics locaux, syndicats, associations, chercheurs et universitaires) et les producteurs de statistiques officielles ou de données alternatives ; la préparation du programme de moyen terme s'est également ouverte au grand public par l'intermédiaire d'une consultation publique sur internet.

Une approche collaborative a été privilégiée quels que soient les modes de consultation ou de concertation choisis : qu'il s'agisse des entretiens en face à face, de la consultation publique ou de réunions de *focus groups*.

La consultation publique, mode de consultation qui avait été inauguré avec succès lors de la préparation du programme 2019-2023, a été à nouveau mise en avant, permettant à un large public d'exprimer ses besoins en matière de statistiques. Ceux qui le souhaitent ont pu être recontactés et invités à approfondir leurs demandes dans le cadre de *focus groups* sur les thèmes de la transition écologique et des statistiques sociales qui ont réuni utilisateurs et producteurs de statistiques. Ces échanges plus ciblés en petits groupes ont fait émerger des enjeux qui font l'objet d'avis de commissions ou d'avis généraux. Les besoins des utilisateurs confrontés aux projets des producteurs ont montré que sur certains sujets, l'information existe, mais que les utilisateurs n'en ont pas connaissance. C'est donc la communication des statistiques qui nécessite d'être développée.

Thèmes abordés dans le <i>focus group</i> sur la transition écologique	Angles proposés	Avis qui reprennent les suggestions du <i>focus group</i>
Biodiversité	Indicateurs de biodiversité – faire un état des lieux – établir des séries longues	Suivre l'état de la biodiversité
Biomasse	Unifier les concepts et méthodes de mesure de la biomasse	
Eau	Mettre en place des indicateurs de suivi des prélèvements et consommations d'eau	Documenter les évolutions de la ressource en eau
Sobriété		Comment mesurer la sobriété ?
Comment mesurer la sobriété ?	Besoin d'indicateurs à l'échelle de la commune ou des EPCI*	Observer la vulnérabilité des territoires face aux conséquences des transformations climatiques et environnementales
Activités et entreprises	Bilans carbone : quel indicateur de suivi écologique pour une petite entreprise ? Données de flux des ressources (énergie, matières)	Éclairer le rôle des entreprises dans la transition écologique (impacts environnementaux, coûts et bénéfices économiques)
Bâtiments	Indicateurs relatifs à la rénovation des bâtiments	Mesurer la rénovation énergétique des bâtiments
Transversalité	Introduire un module environnemental dans les grandes enquêtes	

* Etablissement public de coopération intercommunale.

Le programme 2024-2028 a également été analysé à l'aune de la statistique européenne en tant qu'utilisatrice des statistiques publiques mais aussi en tant que productrice et coordonnatrice des travaux des instituts nationaux de statistique. Plusieurs des thématiques du programme de moyen terme du CNIS correspondent à des priorités du programme multi-annuel de travail d'Eurostat (par exemple la santé, l'emploi des plateformes, les indicateurs locaux pour l'action publique, etc.).

L'articulation des avis généraux et des avis thématiques des commissions : susciter des synergies entre les producteurs

Le programme 2024-2028 s'articule autour de quelques avis généraux par nature transversaux et des avis traités dans les commissions thématiques. Les avis généraux sont classés autour de trois grands enjeux : rendre compte d'un monde qui se transforme, éclairer les

débats dans une société complexe et innover pour mieux répondre aux besoins. Ils répondent à plusieurs priorités : identifier des thèmes fédérateurs qui seront portés par les travaux de plusieurs commissions, donner une tribune à des priorités nouvelles, porter des thématiques qui méritent une attention au long cours et enfin mettre l'accent sur des dimensions transversales de la statistique publique (accès aux données et appariements pour la production, dimension géographique et diffusion aux utilisateurs).

La préparation du programme 2024-2028 a mis en lumière des thèmes fondamentaux qui réclament des éclairages complémentaires, au premier rang desquels figure la transition écologique. Ainsi, par exemple, le thème de la mobilité des personnes sera examiné sous l'angle des émissions de CO₂

générées par les mobilités mais également du point de vue des enjeux d'aménagement du territoire en lien avec cette mobilité.

La transition écologique a déjà fait l'objet d'un colloque en 2023 qui a permis d'explorer les enjeux de mesure statistique qu'elle soulève. Au total, la plupart des commissions thématiques du CNIS (au premier rang desquelles la commission « Environnement et développement durable ») contribueront à éclairer sous différentes facettes cette mutation fondamentale dans les années qui viennent.

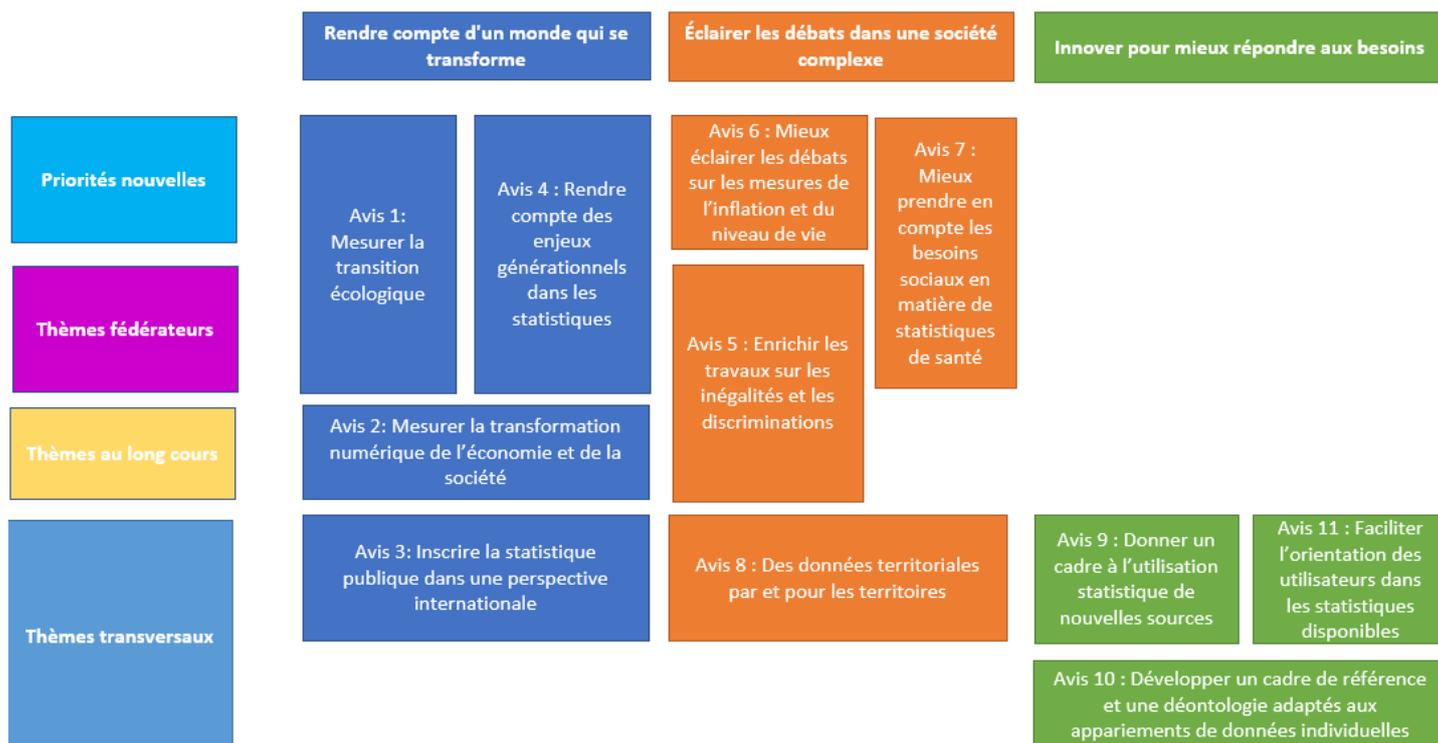
Le programme de moyen terme : un agenda destiné à évoluer au fil du temps

Les avis généraux et de commissions, issus des consultations ou des concertations,

alimentent les travaux des différentes instances du CNIS : les réunions des commissions thématiques, mais également les groupes de travail ad hoc et les séminaires. En particulier, les groupes de travail permettent une concertation approfondie sur des sujets novateurs ou qui réclament une attention particulière. Le tableau ci-dessous détaille les différentes modalités de mise en œuvre du programme, comment les utilisateurs de la statistique publique sont impliqués et peuvent exprimer leurs besoins dans tous les événements qui traitent des thèmes du programme de moyen terme et comment ces travaux nourrissent la réflexion au long cours.

Ainsi, le programme de moyen terme du CNIS, au fur et à mesure de sa mise en œuvre, a vocation à évoluer pour répondre

Figure 2 - Classement des avis généraux selon leur finalité





Réunions des commissions thématiques	Groupes de travail	Séminaires/ rencontres
2 réunions par an pour chaque commission	Mise en place ad hoc pour une durée courte (en général une année)	Un à deux séminaires par an
1 avis du moyen terme traité à chaque réunion Panorama des sources Travaux récents et défis rencontrés par les producteurs	Explorer de nouveaux sujets Réunir autour de la table les parties prenantes, producteurs et utilisateurs.	Faire le point sur un thème d'intérêt majeur ou sur les avancées dans la production de données statistiques (nouvelles sources de données, suivi de cohortes, appariements)
Les utilisateurs partagent leur expérience dans l'utilisation des statistiques	Des utilisateurs « avertis » sont invités à participer aux groupes de travail	Les utilisateurs partagent leur expérience dans l'utilisation des statistiques
Les utilisateurs expriment leurs besoins	Les utilisateurs participent à l'élaboration de l'offre statistique	Les utilisateurs ont la parole pour exprimer leur opinion
Indication des prochaines étapes sur le thème traité	Recommandations du GT à inclure dans le programme de travail des producteurs	Conclusions à l'adresse des producteurs

CNIS 2022, Rapport du groupe de consultation - Le projet de répertoire statistique d'individus et de logements « Résil », [Rapport du CNIS n°161, 2022](#)

aux besoins des utilisateurs. Il s'enrichit lui-même des réflexions que suscitent les travaux des commissions et des groupes de travail, ainsi que de consultations ad hoc, mais sait aussi faire place à l'imprévu pour couvrir des thèmes émergents. Ces travaux sont toujours entérinés par des conclusions qui peuvent être rapidement suivies d'effet quand d'autres pourront être traitées ultérieurement (on est alors dans le temps long de la statistique). Les services producteurs ont l'habitude de revenir devant le CNIS sur des thématiques déjà abordées en commission et qui connaissent des avancées significatives méritant d'être portées à la connaissance des parties prenantes. ■■■

Dominique Francoz

Références

CNIS 2024, Bilan du programme de moyen terme du CNIS 2019-2023, *à paraître*

Francoz, D: Dialogue with users in defining the official statistics, June 2024 - [Conférence européenne sur la qualité Q2024](#)

CNIS 2024, Avis du Moyen Terme 2024-2028 du Cnis adoptés par l'Assemblée plénière du 23 janvier 2024. [Rapport du CNIS n°165, 2024](#)

CNIS 2024, CNIS medium term recommendations for 2024-2028, [Rapport du CNIS n°165, 2024](#)

De Raphélis, M : Accompagner la transition écologique : de multiples défis pour la statistique publique. [Chroniques du Cnis n°33, 2023](#)

CNIS 2023, Rapport du groupe de travail du CNIS - Révision de la nomenclature d'activités française - Élaboration de la NAF 2025, [Rapport du CNIS n°163, 2023](#)